



DOSSIER D'INSCRIPTION Dispositif ARGENT DE POCHE



Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur

En qualité de tuteur.trice légal.e, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage, autorise mon enfant à participer au dispositif « Argent de Poche ».

- La commune de Cancale ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur.trice. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de Cancale s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Âge :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

☐ Lycéen.ne, préciser l'établissement

☐ Etudiant.e, préciser l'établissement

☐ Autres, préciser

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Contrat de participation
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale (pour les mineurs)

Pour les majeurs, autorisation « droit d'image à signer »

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue

☐ Refuse les prises de vue

Fait à Cancale le / /

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Autorisation « droit d'image » à signer

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue de mon enfant

☐ Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Cancale le / /

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »